



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2013

À une séance extraordinaire tenue le 18 novembre 2013 à 19 h, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
M. André Sévigny, conseiller n° 5
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste que 2 personnes étaient présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation

ÉTUDE :

4. Dépôt du discours du maire sur la situation financière au 31 décembre 2012.
 5. Période de questions
 6. Adoption du procès-verbal de la séance tenante
 7. Clôture de la séance extraordinaire
-

16010-11-2013
point no 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 novembre 2013 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

16011-11-2013
point no 3

VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal, L.R.Q.c.C-27.1 et constat unanime est fait par tous les conseillers.



Que les membres du conseil municipal considèrent l'avis de convocation bon et valable et au surplus, y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité

16012-11-2013
point no 4

**DÉPÔT DU DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU
31 DÉCEMBRE 2012**

ATTENDU QU'une copie du rapport du maire est remise à chacun des membres du conseil et sera distribuée gratuitement à tous les citoyens de la municipalité de Saint-Apollinaire via L'Apollinairois, édition spéciale de novembre 2013;

ATTENDU QUE les lecteurs y retrouveront le discours de M. Bernard Ouellet, maire de la Municipalité, ainsi que la situation financière actuelle 2013, la liste des contrats octroyés et les indicateurs de gestion 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter le dépôt du rapport du maire sur la situation financière au 31 décembre 2012.

De distribuer une copie de rapport du maire à tous les résidents de St-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité

16013-11-2013
point no 6

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 18 novembre 2013 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

16014-11-2013
point no 7

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance extraordinaire le 18 novembre 2013, à 19 h 04.

Adopté à l'unanimité

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/secrétaire
